

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2022 ORDRE DU JOUR

Le doyen ou la doyenne d'âge

1. Election du Maire

M. ou Mme le(a) Maire nouvellement élu(e)

2. Détermination du nombre d'adjoints
3. Election des adjoints
4. Délégations attribuées au Maire par le conseil municipal
5. Conditions d'exercice des mandats locaux et attribution des indemnités de fonction